

VELO CLUB DE SAINT-JOSEPH

REGLEMENT PARTICULIER

« GRAND PRIX DE LA VILLE DE SAINT-JOSEPH Plaine des Grègues- dimanche 29 mars 2009

ITINERAIRE (Cat. 1/2/3 Jun, P-CY, Cad, Min, Fém) : Circuit de 4,400km

Départ et Arrivée: stade football de la Plaine des Grègues – à gauche rue du Bel Air – à droite chemin Conflors – à gauche chemin du rond – tout droit Maison du Curcuma – à gauche rue de la Petite-Plaine – à droite rue du raccourci.

ITINERAIRE (Poussin, Pupille, Benjamin) : Circuit de 1,000km

Départ et Arrivée: stade football de la Plaine des Grègues – à gauche rue du Bel Air – à droite chemin Conflors – à gauche chemin du rond – tout droit Maison du Curcuma – à gauche rue de la Petite-Plaine – à droite rue du raccourci.

Catégories & Horaires

Poussins	08h30	02 tours soit	2,000 km
Pupilles	08h40	03 tours soit	6,000 km
Benjamins (au dernier tour des pupilles)	08h50	05 tours soit	5,000 km
Pass'cyclisme	09h15	13 tours soit	57,200 km
Cadets	09h17	13 tours soit	57,200 km
Minimes	11h00	08 tours soit	35,200 km
Féminines	11h01	08 tours soit	35,200 km
Catégories R1. R2. R3. Juniors	14h00	22 tours soit	88,000 km

Arrêt de l'émargement 15 minutes avant chaque départ.

ENGAGEMENT : 6.00 €- la liste des engagés (nouveaux) par catégorie : Minime – Féminine – Cadet – Pass'cyclisme – Cat.1/2/3 junior – devra être transmise au Comité avant le **jeudi 26 mars 16h00**.

DEPANNAGE : A pied autour du circuit sur le côté droit de la chaussée pour toutes les catégories.

RAVITAILLEMENT : Autorisé pour la catégorie 1/2/3 uniquement à pied sur le côté droit de la chaussée la zone de ravitaillement est la suivante : du 12^{ème} tour jusqu'à la fin du 17^{ème} tour.

COURSE EN CIRCUIT : Tout coureur doublé peut être arrêté et classé par les commissaires de course.

PRIX AUX COUREURS : selon la grille du Comité Régional de cyclisme de la réunion.

RECOMPENSES : Les trois premiers de chaque catégorie seront récompensés. En féminine, les récompenses seront attribuées aux trois premières Minimes/Cadettes/, Juniors/Séniors. 1 coupe au 1^{ER} Espoir, 1 coupe au 1^{er} Vétéran 40 ans et +, et 1 coupe au 1^{er} vétéran 50 et +.

COMMISSAIRES : Eddy GOULJAR – Jean Denis GONNEAU - Jean-Luc ANGO

DELEGUE FEDERAL : J. Jacques HENRIETTE

Pour tout autre point du règlement, se référer à la réglementation de la F.F.C.